

**Service des ressources humaines
et des relations sociales****Fiche de poste n°16/2017**

Poste à pourvoir : Coordinateur-trice CSS (circuits spéciaux scolaires), Adjoint au Chef de pôle, chargé-e du transport scolaire des élèves de l'Essonne - Division Transports Scolaires et Adaptés – Direction de l'Exploitation – Poste de catégorie A

Rôle du STIF :

Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. La Région Ile-de-France, la Ville de Paris et les sept autres départements franciliens sont membres du STIF. Le STIF est porteur de la vision globale des transports franciliens dont il confie la mise en œuvre à 74 entreprises de transport. Afin de répondre aux attentes des voyageurs, des élus et des acteurs économiques, le STIF imagine des solutions innovantes pour les transports d'aujourd'hui et de demain. Il décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus). Au cœur du réseau de transports d'Ile-de-France, le STIF fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, ...) pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens.

Contexte dans lequel se situe le poste :

La Direction de l'Exploitation est en charge, au sein du STIF, de l'offre de transports publics réguliers exploitée en Ile-de-France sur l'ensemble des réseaux et des modes : trains, Métro, tramways. Sa compétence porte notamment sur la définition et l'évolution de l'offre, mais aussi sur la qualité du service offert aux voyageurs (matériel roulant, accessibilité, information voyageurs, intermodalité...).

La Division Transports Scolaires et Adaptés a en charge la compétence « transports scolaires » et le service PAM (Pour Aider à la Mobilité). La compétence du STIF en matière de transport scolaire comporte deux volets, en application des règlements régionaux adoptés par le Conseil du STIF :

- le transport adapté (TA) destiné aux élèves et aux étudiants ne pouvant emprunter un transport en commun, compte tenu de la gravité de leur handicap médicalement établi, de leur domicile à leur établissement scolaire ;
- les circuits spéciaux scolaires (CSS) destinés à assurer le transport des élèves du point d'arrêt de bus proche de leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, en l'absence de ligne régulière.

Le STIF a délégué la compétence « transports scolaires » au Département de la Seine-et-Marne. Les autres territoires d'Ile-de-France sont gérés directement par les équipes du STIF (Paris (Paris et petite couronne), Evry (Essonne), Cergy (Val d'Oise) et Le Chesnay (Yvelines).

Le STIF a repris la compétence « transports scolaires » sur le territoire du département de l'Essonne, précédemment déléguée au Conseil départemental, depuis le 1^{er} août 2015.

Le STIF a décidé par ailleurs de mettre en place un réseau régional de transports spécialisés destiné aux personnes en situation de handicap, sous la maîtrise d'ouvrage des Départements, dénommé PAM.

..

Attribution du-de la titulaire du poste :

Sous l'autorité du Chef de Pôle TSA 91, le-la titulaire du poste a pour missions de :

1 - assurer l'encadrement du pôle Circuits spéciaux scolaires (5 agents) :

- fixer les objectifs, les évaluer ;
- organiser l'activité, les plans de charge ;
- assurer la circulation de l'information ;
- veiller au respect des plannings et des délais, à la qualité des prestations, au suivi budgétaire ;
- piloter les dossiers complexes en lien avec les gestionnaires ;
- planifier et vérifier les temps de présence (congrés, permanence...) en lien avec le pôle Transport adapté.

2 – Organiser et animer les partenariats :

- animer le réseau d'organismes locaux (CSS) ;
- participer aux démarches internes STIF (notamment avec les autres divisions en charge de l'offre routière).

3 – Exercer un rôle d'expertise :

- rédaction de cahiers des charges, de procédures ;
- appui technique et juridique auprès des gestionnaires ;
- veille technique sur le domaine des CSS.

4 – Participer à l'équipe d'encadrement du pôle (l'équipe d'encadrement est constituée du chef de pôle et des deux coordinateurs-trices) :

- préparation et suivi budgétaire ;
- animation du pôle (réunions,...) ;
- gestion des ressources humaines (formation, promotion...).

5 – Référent système d'information Transports scolaires

- Déploiement des inscriptions en ligne sur le département ;
- Evolution logicielle ;
- Développement d'une base cartographique des itinéraires ;
- Veille au bon fonctionnement du logiciel sur le site.

Le-la titulaire du poste pourra être amené-e à assurer les fonctions d'adjoint au chef de pôle en fonction des nécessités du service.

Sur le territoire de l'Essonne, les effectifs transportés en transports scolaires sont de :

- 1 200 élèves et étudiants handicapés sur 800 circuits ;
- 18 000 élèves sur 350 circuits spéciaux, avec 80 organisateurs locaux.

Profil du-de la titulaire du poste :

- diplôme de niveau bac + 4/5 de type management public, transport public ;
- connaissance et goût du transport public, du transport scolaire, du monde du handicap ;
- expérience d'animation d'équipes de gestionnaires ;
- organisation, rigueur, méthode ;
- utilisation courante des logiciels de bureautique (Word, Excel, Outlook) ;

Localisation du poste :

Le-la titulaire du poste est amené-e à être présent-e sur les deux sites suivants :

- Evry (Essonne)
- Paris 9^{ème} (siège du STIF)

En outre, des déplacements sont prévisibles sur l'ensemble du territoire de l'Essonne, y compris ponctuellement le soir pour des réunions avec des élus.

Un véhicule de service est prévu pour les déplacements.

Conditions : poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A des trois fonctions publiques et aux agents contractuels (CDD de 3 ans renouvelable une fois)

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Directeur Général par mail sous référence FPOST 16/2017 (recrutement@stif.info) ou par courrier (STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris).